

Compte rendu de séance

Séance du 7 Mars 2015

L' an 2015 et le 7 Mars à 10 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de MEREAU Pascal Maire

Présents : M. MEREAU Pascal, Maire, Mmes : BONTEMPS Jeannine, LAVRAT Maryline, SENECHAL Andrée, SIMONNEAU Charlène, VAGNAT Sabine, MM : BARREAU Pascal, FAVIER Yann, MOULINO Gilles, PETIT Hervé, ROMAIN Jacques, TROUWAERT Dominique, VAGNAT SERGE

Absent(s) ayant donné procuration : Mme JACQUET Anne-Laure à M. BARREAU Pascal, M. CARTHELIER Gérard à M. MOULINO Gilles

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 27/02/2015

Date d'affichage : 27/02/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE
le : 17/03/2015

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. ROMAIN Jacques

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Convention de réalisation et d'entretien des aménagements urbains sur le domaine public de la RD 12 (rue du 8 mai 1945) - 2015_03_01

Convention de réalisation et d'entretien des aménagements urbains sur le domaine public de la RD 12 (rue du 8 mai 1945) réf : 2015_03_01

Monsieur le maire expose que dans le cadre de l'aménagement de la traverse du village et de la place de l'église, une convention de réalisation et d'entretien des aménagements urbains sur le domaine public de la RD 12 (rue du 8 mai 1945) doit être établie avec le Conseil Général du CHER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et autorise Monsieur le maire à signer cette convention.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu:

Questions diverses :

- Hervé PETIT présente la « 1 de couv » du magazine VILLEQUIERS Infos N° 3 et demande si les membres du CM souhaitent disposer d'un espace pour un article ou une annonce. Pas de réponse
 - o Commémoration du 11 nov 1918 : Hervé P. rappelle qu'un projet de commémoration se fait jour pour l'année du centenaire de l'armistice un peu à l'image de ce qui a été fait à Vornay en 2014 ; M. le maire et les conseillers approuvent l'idée du projet sans réserve. Hervé fait rapidement le point sur les recherches en cours, réalisées avec Maryline, et les premières découvertes.
 - o A propos de la commission scolaire, il précise que le 3^{ème} emploi de NAP est acté par la Septaine ; recrutement en cours.

- Sabine VAGNAT résume la réunion qu'elle a organisée pour l'ensemble des associations du village, et regrette fort l'absence de l'école à cette réunion.
 - o Elle compte organiser une journée de l'environnement le 6 juin prochain à la mare toute proche du lavoir de Berry.
 - o La plantation d'un rosier ou d'un arbuste pour chaque naissance reste un objectif fort ; le maire souhaite que les naissances à commémorer par ces plantations soient toutes celles qui ont eu lieu après la délibération actant cet engagement, lequel fut pris en 2013. Les plantes ne seront pas « nominatives », mais un plan de situation des plantations devra être accessible au public, en mairie.
 - Que Sabine veuille bien m'excuser si le CR n'est pas exhaustif, mais le chahut ambiant n'a pas permis au secrétaire de tout entendre, malgré un premier appel au calme formulé par celui-ci !

- Dominique TROUWAERT retrace brièvement l'engagement pris par la Septaine pour la réduction des pesticides dans le cadre du plan ECO-PHYTO, et de l'application de la loi LABBE.
 - o Le SIETAH a changé de nom lors du dernier comité syndical → SIPAV ???? Pas pu entendre correctement le nouveau nom dans le brouillard sonore ambiant, malgré une demande de répétition...
 - o Un premier calcul de la contribution des communes au fonctionnement de ce syndicat a été fait, il sera repris ultérieurement ; pour l'heure, la part de la commune s'élève à environ 160 - 170 EUR.
 - Clé de répartition calculée comme suit :
 - Surface de la commune, réduite au bassin versant Vauvise
 - Le nombre d'habitants
 - Longueur des berges de la rivière traversant la commune (Vauvise en l'occurrence)
 - Prise en compte des risques inondations (PPRI) dans les communes où ils existent !
 - Demande de M. le Maire : Est-ce que le potentiel fiscal est pris en compte ? pas encore
 - Prochaine réunion de bureau le 10 mars 2015

- Gilles MOULINOU remplacera le Maire, indisponible, à la prochaine réunion des maires de la Septaine, le 16/03.
Et il annonce une assemblée générale de l'amicale des boulistes pour fin-mars ou avril (6000 à 7000EUR en caisse), au cours de laquelle il espère voir émerger un nouveau bureau !

- Jacques ROMAIN rend compte de ses actions au sein des syndicats où il représente la commune :
 - SDE18 élabore un projet d'aide aux communes pour les problèmes d'urbanisme, afin de pallier l'abandon de cette mission assurée jusqu'au 25 juillet 2015 par la DDT.
 - SIAEP : Pour faire suite à notre demande de novembre 2014, la préfecture (l'ARS) a nommé un hydrogéologue pour refaire une étude sur le captage de Villequiers
RDV est pris au siège du SIAEP le 12 mars (finalement reporté au 26 mars 2015 sur demande de l'expert le 11/03)
 - Il présente le projet de communication élaboré pour :
 - o Le rappel des problèmes de l'eau en général, avec tableaux de présentation des cycles de l'eau (naturelle et potable), supports qui seront complétés et pourront être utilisés dans différents cadres :
 - Journées portes ouvertes des ouvrages d'art du SIAEP
 - Participation aux journées du patrimoine ?
 - Conférence sur l'eau vers diverses populations
 - Associations, adultes
 - Scolaires

- Il rappelle également qu'une consultation publique sur l'eau est lancée par les agences de bassin, qui doit permettre de valider le projet de SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) 2016-2021, et que si nous souhaitons infléchir quelque peu la politique de l'eau telle qu'elle est définie actuellement, il faut le faire savoir en répondant à cette consultation ouverte à tout public jusqu'au 18 juin 2015.

- Pour en savoir plus :

- <http://www.actu-environnement.com/ae/news/sdage/-2016-2021-consultation-publique-23572.php4>

- Pour répondre à la consultation en ligne, c'est ici :

- [http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage-2016-2021/consultation 2014-2015](http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage/sdage-2016-2021/consultation%202014-2015)

Jacques informe le conseil municipal que, dans le pré du lavoir de la Grenouillère, le trop-plein de l'étang ne s'écoule plus correctement, parce que les deux busages sont partiellement obstrués (photo à l'appui) ; Omar MAHCER, présent dans le public, s'était proposé de réaliser les coffrages permettant, après coulage d'un béton armé par la commune, de retenir la terre recouvrant les buses.

Pascal BARREAU doit se rendre sur place pour constater le bien-fondé de cette observation et prendre les dispositions nécessaires en accord avec Omar.

Séance levée à 11h45

En mairie, le 15/04/2015
Le Maire
Pascal MEREAU